

Formation professionnelle : Assurer la sécurité des spectacles

PRÉVENIR LES RISQUES ET GARANTIR LA SÉCURITÉ
DES PUBLICS, ÉQUIPES, ARTISTES : OBLIGATIONS,
PRÉVENTIONS ET BONNES PRATIQUES.

PROGRAMME DE FORMATION

.....

**FORMATION
PROFESSIONNELLE**

.....

LE DAMIER
1 avenue de Royat,
63400 Chamalières

Pré-inscription ici





LIEU & DATES

4 et 5 mai 2026

Novembre 2026 : Dates à venir

Lieu : LE DAMIER 1 avenue de Royat,
63400 Chamalières

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h

DURÉE

2 jours (14 heures)

TARIF ET FINANCEMENTS

720€ nets de taxe

14 heures soit 51€/heure

Différentes prises en charge peuvent être envisagées selon votre situation personnelle (financement OPCO (Afdas, Uniformation, Atlas etc), France Travail, Agefiph etc).

Nous nous tenons à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans le montage de vos demandes de prise en charge

Pour les financements individuels, des facilités de paiement peuvent être mises en place.

PUBLIC

Professionnel.le.s des structures culturelles et créatives, du spectacle vivant (association, compagnie, intermittent.e, entreprise, collectivité, indépendant.e.s...)

INTERVENANT.E.S

Ronan Berthomé

Une question ?

Vous pouvez nous contacter à
formation@ledamier.fr ou au
06 65 95 80 77

INFOS PRATIQUES



PRÉ-REQUIS

Aucun niveau minimum n'est requis pour suivre cette formation



DÉLAI D'ACCÈS

Selon liste d'attente ; prévoir environ 3 semaines si demande de financement.

PRÉSENTATION : NOTRE ÉQUIPE, NOS EXPERT.E.S

LE DAMIER : Le DAMIER est un cluster d'entreprises culturelles et créatives basé à Clermont-Ferrand.

Il rassemble plus de 70 adhérents issus de la filière des Industries Culturelles et Créatives (ICC) sur l'ensemble des quatre départements auvergnats. Sa mission principale est d'accompagner les acteurs du secteur dans leurs dynamiques de développement, d'innovation et de transformation, en plaçant les enjeux de transition – en particulier écologique – au cœur de ses actions.

Depuis plus de trois ans, Le DAMIER affirme un positionnement fort sur les questions de transition écologique et de développement durable. Il a ainsi conçu et mis en œuvre plusieurs dispositifs pour sensibiliser, former et accompagner les professionnel.le.s dans leurs démarches de transformation. Parmi eux, la Fresque de la Culture, co-créée par Le DAMIER et l'association The Shifters, constitue un outil emblématique d'acculturation aux enjeux environnementaux propres au secteur culturel.

Ronan BERTHOME

Fort de plus de vingt ans d'expérience dans la régie et la sécurité du spectacle vivant, ce professionnel allie expertise technique et connaissance approfondie du terrain. Chef du service Régie et Sécurité à la Mairie de Nantes, il a piloté la mise en sécurité et l'exploitation de nombreux événements et équipements culturels. Ancien régisseur général et consultant pour des collectivités et lieux emblématiques, il intervient depuis plusieurs années comme formateur auprès d'organismes reconnus (CNM, Trempolino, GRIM EDIF, Issoudun). Titulaire du SSIAP 3, il transmet avec rigueur et pédagogie les bonnes pratiques de sécurité adaptées aux réalités du spectacle vivant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et réglementaire de la sécurité dans le cadre d'une activité de spectacle vivant dans un Etablissement Recevant du Public ou en plein air et être sensibiliser aux obligations sociales.
- Identifier les risques liés à l'accueil du public et aux événements culturels.
- Repérer les organes de sécurité et leurs fonctions dans un établissement recevant du public.
- Comprendre les mesures de prévention (incendie, risques techniques, sécurité des ensembles démontables).
- S'initier à la réalisation d'un dispositif de sécurité dans la préparation opérationnelle d'un événement.

& MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports

- ✓ Apports théoriques , ressources documentaires (juridiques, techniques)

Outils

- ✓ Support de présentation - Ateliers participatifs - Etude de cas

Approche

- ✓ Démarche réflexive, Méthode expositive, méthode participative et active (Exposé, Ateliers, Cas pratiques, mise en situation)
En présentiel et en groupe

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1 : Fondamentaux, cadre juridique et réglementation

Introduction

Le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et les champs de responsabilités inhérentes à cette activité :

- Organisation des spectacles vivants et champs de responsabilités : différentes catégories d'entrepreneurs de spectacles vivants : objectifs, modalités, procédure, contrôle, sanction,
- Responsabilité civile et pénale,
- La prévention des risques dans le Code du travail,
- La réglementation de la gestion sonore,
- Les obligations de l'organisateur (gestion sonore, sureté, premiers secours,...)

Obligations sociales de l'entrepreneur de spectacles :

- Déclarations sociales et obligations d'employeur
- Conventions collectives applicables
- Guichet unique pour le spectacle vivant (GUSO)

Règlement incendie des ERP et législation des ensembles démontables 4 H

- Définition des typologies d'établissements (ERP, ERT), événements plein air,
- Le règlement de sécurité (Code de la Construction et de l'habitation) :
 - Les dispositions applicables à tous les ERP
 - Les dispositions applicables aux établissements de 5e catégorie
 - Les dispositions générales et dispositions particulières relatifs aux différents types d'ERP

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La formation du personnel de sécurité incendie,
- Les vérifications périodiques obligatoires,
- Cas particuliers des chapiteaux et ensembles démontables.

Évaluation des risques :

- Typologie des risques (incendie, technique, public, environnement),
- Evaluation des risques, outils et méthodes d'évaluation,
- Plan d'action.

Jour 2 : Pratique opérationnelle et gestion technique

Sécurité incendie et premiers secours :

- Visite technique/sécurité d'un Etablissement recevant du Public avec repérage des éléments de sécurité.

Préparation opérationnelle d'un dispositif de sécurité d'un événement :

- Etude d'un cas.

Retour d'expériences :

- Analyse de situations réelles apportées par les stagiaires,
- Discussion des bonnes et mauvaises pratiques.

NB : Aucune habilitation ou licence ne vous sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Test de positionnement

Evaluation des connaissances à l'entrée de la formation



Quiz participatif

Questions sur les notions abordées pendant la formation



Debriefing individualisé et Mise en situation

Analyse de ses pratiques professionnelles, cas pratiques, exercices, mise en situation



Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu'il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique.

ACCESSIBILITÉ

LE DAMIER est soucieux de garantir à tous.te.s sans discrimination l'égalité des droits et chances pour accéder à la formation professionnelle.

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Vous êtes concerné.e ?

Contactez notre référente handicap lors de votre inscription pour :

- identifier et étudier les possibilités d'aménagement de la formation,
- mettre en place les conditions d'accueil adéquates dans nos locaux ou à distance.

CONTACTS



Référent handicap LE DAMIER

Valentin CHIONO
formation@ledamier.fr
06 65 95 80 77



AGEFIPH – RESSOURCE HANDICAP FORMATION

Isabelle GRUYELLE
Marie-Pierre BARO
rhf-ara@agefiph.asso.fr
04 74 94 20 21
06 22 10 01 52



Accompagner la montée en compétences des acteurs des Industries Culturelles et Créatives

Expert de l'accompagnement dans le secteur culturel et créatif

Nous sommes spécialistes de la formation professionnelle pour les acteurs des Industries Culturelles et Créatives.

Les intervenant.e.s sont sélectionné.e.s pour leur expertise sectorielle solide, leur capacité à transmettre et co-construire, leurs engagements et leurs valeurs.

Nos domaines de spécialisation

Organisme de formation dédié aux industries culturelles et créatives : Audiovisuel, photographie, édition, communication et marketing, musique et spectacle vivant/événementiel, numérique, tourisme...

Unique organisme de formation spécialisé dans le secteur des ICC sur le territoire

Vous êtes salarié.e ou en recherche d'emploi ? Quelque soit votre statut ou votre métier, nos formations sont pensées pour vous.

Trouvez la formation professionnelle administrative ou technique spécialisée qui vous permettra d'acquérir de nouvelles compétences.

LE DAMIER est certifié Qualiopi, au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.

LE DAMIER est déclaré sur Datadock et est référencé par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Besoin d'une prise en charge ? Nous vous accompagnons et vous fournissons tous les documents nécessaires.

www.ledamier.fr